LE GUIDE

des éco-événements sportifs isérois

Ensemble,

préservons l'avenir!

Sommaire

Editorial

1. Partie introductive

Pourquoi ce guide ? 4
A qui s'adresse ce guide ? 4
Mode d'emploi du guide 4

2. Définition des enjeux 5

Pourquoi ? 5
Comment ? 5
Outil d'analyse 6

3. Les enjeux environnementaux

Les transports 8
Les déchets 11
La restauration 15
La sensibilisation 18
Le milieu 21
La communication 24
L'énergie 27

4. Annexes

Guides 30
Liens internet 30

Action n°25 :

« Encourager les événements sportifs respectueux de l'environnement »

éditorial

Avec un budget de plus de 1,4 milliard d'euros, le Conseil général de l'Isère intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne. Conscient de l'enjeu essentiel du développement durable pour l'avenir de l'Isère, il a approuvé un **Agenda 21 départemental** en décembre 2006.

Véritable programme d'actions pour le 21° siècle avec 38 engagements concrets, cet agenda doit contribuer à un développement plus équitable et plus solidaire, plus respectueux de l'environnement et économiquement plus efficace.

L'action n° 25 a pour objectif d'encourager les événements sportifs respectueux de l'environnement .

Environ 400 événements sportifs reçoivent chaque année le soutien du Conseil général de l'Isère. Ces manifestations qui jouent un rôle important dans notre département, peuvent être à l'origine de nuisances sur l'environnement (pollution, émission de gaz à effet de serre, dégradation de la faune et la flore...).

Le Conseil général de l'Isère souhaite amener progressivement l'ensemble des organisateurs de manifestations sportives à prendre en compte la possibilité de réduire les impacts environnementaux dans la réalisation de leurs projets.

Afin d'accompagner les organisateurs dans cette démarche, le Conseil général de l'Isère propose le guide « ECO-EVENEMENTS ISEROIS ». Il s'agit d'un outil de travail qui permet d'aider les organisateurs à travailler sur sept enjeux environnementaux et à mettre en place progressivement des actions à court, moyen et long terme.

L'action du Conseil général n'a de sens que si les Isérois se mobilisent avec lui. Il faut donc convaincre chacun de modifier son comportement et de donner l'exemple. Les 38 actions programmées dans l'Agenda 21 départemental seront d'autant plus efficaces qu'elles seront relayées et comprises par l'ensemble de la population iséroise.

André VALLINI	Didier RAMBAUD
Président du Conseil général de l'Isère	Vice-président chargé de la jeunesse, des sports, de l'Isère olympique et de l'Isère numérique

1. Partie introductive

Pourquoi ce guide ?

L'action n° 25 de l'Agenda 21 du Conseil général de l'Isère a pour objectif d'encourager les événements sportifs respectueux de l'environnement. Ce guide a été construit après une phase expérimentale d'accompagnement des six plus importants événements sportifs Isérois. Il traduit la volonté du Conseil général de l'Isère de réduire les impacts environnementaux des manifestations sportives, en sensibilisant leurs organisateurs à la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable. Le guide comporte des conseils, des exemples d'actions à mettre en place ainsi qu'un ensemble de ressources (liens, contacts…) permettant aux organisateurs qui le souhaitent d'approfondir la démarche.

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse avant tout aux organisateurs d'événements sportifs. En effet, la réussite d'une démarche éco-responsable dépend nécessairement de leur engagement dans le projet. L'organisateur de la manifestation sera le mieux placé pour impliquer ses partenaires (collectivités, fournisseurs, sponsors…) dans l'organisation d'éco-événements.

Mode d'emploi du guide

Ce guide se veut être accessible afin de faciliter les démarches des organisateurs d'éco-événements Isérois.

La première étape est de définir quels sont les enjeux environnementaux prioritaires de votre événement. Un outil d'analyse situé page 5 vous permettra d'effectuer très simplement ce diagnostic. Cette définition des enjeux est le point de départ de l'élaboration d'une démarche éco-responsable cohérente, propre à votre événement.

Une fois les enjeux environnementaux hiérarchisés, vous n'aurez plus qu'à vous reporter à la troisième partie. Trois fiches pratiques ont été établies pour chaque enjeu. La première (fiche conseils) vous donne quelques conseils propres à l'enjeu environnemental correspondant, un ensemble d'actions possibles vous est donné dans la deuxième (fiche actions), et la troisième (fiche ressources) comporte une multitude de liens et de contacts qui seront à même d'apporter un soutien technique à votre projet.

2. Définition des enjeux

Pourquoi ?

Chaque manifestation a des enjeux qui lui sont spécifiques en fonction de la discipline proposée, du public accueilli, du nombre de participants, des infrastructures nécessaires, du lieu de l'événement… D'où la nécessité de définir les enjeux prioritaires sur lesquels vos efforts devront se porter afin de réduire l'impact environnemental de votre manifestation.

On distingue 7 enjeux propres à l'ensemble des manifestations: le transport, les déchets, la restauration, l'énergie, la sensibilisation, la communication et le milieu.

L'outil élaboré est destiné à ce que chaque organisateur œuvre dans un premier temps pour l'enjeu ayant le plus grand impact sur l'environnement. Les enjeux secondaires ayant des impacts plus modérés seront des objectifs à moyen et long terme.

Exemple : une manifestation de course d'orientation regroupant 70 participants sur un site sauvage aura comme enjeu prioritaire le milieu. A l'inverse, une manifestation de ski de fond sur un site aménagé accueillant 200 participants et 500 spectateurs aura comme enjeux prioritaires le transport, la gestion des déchets, la sensibilisation et la communication.

Comment ?

L'outil de diagnostic proposé est destiné à accompagner chaque organisateur dans sa démarche. En fonction des réponses données, différents enjeux seront ciblés. Si la manifestation répond à tous les enjeux, il conviendra de chercher à les prioriser. Pour cela, l'outil de diagnostic comporte un classement des enjeux en fonction de leur impact sur l'environnement.

Une fois la hiérarchisation des enjeux effectués, vous n'aurez plus qu'à vous reporter aux fiches correspondantes dans la troisième partie.

Si toutefois l'outil proposé ne vous permet pas de définir précisément quels sont les enjeux prioritaires pour votre manifestation, vous pouvez alors vous aider du classement des enjeux en fonction de leur impact sur l'environnement. Cet outil classe les enjeux environnementaux des manifestations en partant des transports (impact important) jusqu'à l'énergie (impact plus modéré).

Outil d'analyse

Nombre de spectateurs ou participants

+ 100 personnes

Les enjeux sont : TRANSPORT
DECHETS

+ 500 personnes

Les enjeux sont : TRANSPORT
DECHETS
SENSIBILISATION
COMMUNICATION

Présence d'un public jeune

L'enjeu est : SENSIBILISATION

Manifestation en site extérieur

L'enjeu est : MILIEU

La manifestation propose un service restauration

Les enjeux sont : RESTAURATION
DECHETS

La manifestation se déroule en nocturne

L'enjeu est : ENERGIE

Cochez les enjeux de la manifestation

Transport ☐	Gestion des déchets ☐	Restauration ☐	Sensibilisation ☐
Milieu ☐	Communication ☐	Energie ☐	

Si la manifestation répond à tous les enjeux, il est intéressant d'opérer un choix en déterminant **le ou les enjeux prioritaires**.

Ci joint l'ordre de priorité des enjeux en fonction de leur impact sur l'environnement :

Transports **Gestion des déchets** **Restauration** **Sensibilisation** **Milieu** **Communication** **Energie**

De même si aucun enjeu n'a été ciblé, l'organisateur peut quand même déterminer comme prioritaire un ou plusieurs enjeux avec cet outil.

3. Les enjeux environnementaux

Cette troisième partie du guide permet à travers trois fiches par enjeu environnemental (Conseils, Actions et Ressources) de donner à l'organisateur d'événement un ensemble d'informations lui permettant de mettre en place une démarche éco-responsable. Ce guide se voulant accessible et simple d'utilisation, l'organisateur qui souhaite approfondir le sujet aura à sa disposition en fiche ressources des liens internet, des références bibliographiques ou encore des contacts susceptibles d'apporter un soutien technique à son projet.

- Les transports
- Les déchets
- La restauration
- La sensibilisation
- Le milieu
- La communication
- L'énergie

LES TRANSPORTS

FICHE CONSEILS

L'un des enjeux prioritaires sur lequel chaque organisateur doit se concentrer est le transport. En effet, de nombreuses enquêtes révèlent qu'à l'occasion d'une manifestation, le transport est la source la plus importante d'émission de gaz à effet de serre, facteur à l'origine du réchauffement climatique, de la pollution de l'air et de la dégradation de l'écosystème.

Le travail sur cet enjeu peut débuter tout simplement par une incitation à l'utilisation de transports en communs, ou au covoiturage. L'aspect communication vers les participants ou les spectateurs devient alors primordial :

- Est-ce que j'informe les participants/spectateurs des lignes régulières de transport qui desservent ma manifestation ?
- Est-ce que mon site internet permet d'informer sur les horaires ? les arrêts ?

L'incitation par le biais informatif peut par la suite évoluer vers une incitation grâce à des avantages, comme par exemple offrir des réductions aux utilisateurs de transports en communs, ou réserver un parking proche de la manifestation aux véhicules remplis à 100% etc.

Enfin, l'étape ultime est l'organisation d'une manifestation sans voitures. En effet, prévoir un système de navettes permettant d'accéder au site aisément depuis la gare ou depuis un parking relais contribuera de manière importante à diminuer l'impact environnemental des transports.

Il appartient ainsi à chaque organisateur d'œuvrer pour réduire au maximum le nombre de véhicules en fonction de ses possibilités et des particularités de sa manifestation.
L'enjeu est de réduire les émissions de gaz à effet de serre par la mise en place du covoiturage, de transports collectifs ou de véhicules propres.

Le saviez vous ?
Lors d'une manifestation, le volet transport peut à lui seul représenter 90% des émissions de CO2 dans l'atmosphère.

Conseils utiles

- Prendre contact avec l'autorité organisatrice des transports de la zone où se situe la manifestation (Conseil général, Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération…) afin d'étudier ensemble des solutions appropriées ;
- Etablir des partenariats avec différentes organisations (organismes de transports, associations de covoiturage…) ;
- Trouver des avantages originaux pour les participants ou spectateurs qui utilisent les transports en communs ou le covoiturage ;
- Bien informer les participants et spectateurs des actions que vous mettez en place (navettes, avantages, ouverture d'un forum covoiturage…).

L'idée :
Pour l'édition 2008 des Rencontres Brel à Saint Pierre de Chartreuse, l'organisateur avait réalisé deux partenariats : Le premier avec le Conseil général de l'Isère pour mettre en place des navettes aux conditions tarifaires avantageuses, le deuxième avec l'association de covoiturage « la roue verte ».

LES TRANSPORTS

FICHE ACTIONS

Objectif 1: *Mettre en place des transports adaptés aux enjeux environnementaux*

1er action : Mettre en place un système de navettes pour limiter le nombre de véhicules particuliers.

- EXEMPLE : mettre en place des navettes (autocars) aux principaux points d'échanges multimodaux : gare SNCF, gare routière, parking relais, tram, etc.
- INDICATEURS : estimer le nombre de passagers transportés par les navettes par rapport au nombre total de personnes présentes à la manifestation.

2ème action : Mettre en place des conditions avantageuses pour le public utilisant des modes de transports collectifs.

- EXEMPLE : appliquer une réduction sur le tarif d'inscription pour ceux qui privilégient l'utilisation des transports collectifs (sur présentation du titre de transport).
- INDICATEURS : estimer le nombre de personnes utilisant les modes de transports en commun par rapport au nombre total de personnes présentes à la manifestation.

3ème action : Favoriser l'utilisation de véhicules non polluants pour l'organisation de la manifestation.

- EXEMPLE : louer des véhicules électriques ou hybrides.

Objectif 2: *Transporter mieux*

1er action : Mettre en place des dispositifs qui incitent au covoiturage.

- EXEMPLE : avantager les personnes faisant du covoiturage par une réduction sur le tarif de l'entrée ou du repas ou encore faire payer le parking à tous ceux qui ne font pas du covoiturage. On peut également envisager un partenariat avec une association de covoiturage.
- INDICATEURS : évaluer le coefficient de remplissage (en %) pour l'ensemble des véhicules (nombre de passagers/capacité de transports totale du véhicule) .

2ème action : Favoriser l'utilisation des modes de transport ferroviaire.

- EXEMPLE : établir des partenariats avec la SNCF pour inciter les participants à venir en train plutôt qu'en voiture, proposer un service de transport gratuit aux participants arrivant en train, etc.

3ème action : Sensibiliser les conducteurs à la conduite raisonnée.

- EXEMPLE : sensibiliser les conducteurs à ne pas utiliser la climatisation, à vérifier la pression de leurs pneus et à adopter une conduite raisonnée.

LES TRANSPORTS

FICHE RESSOURCES

La direction des transports du Conseil général

Ses compétences :

Le Conseil général est l'autorité organisatrice des transports scolaires et interurbains.

- Piloter le développement et assurer la gestion du réseau de transport départemental *Trans***isère.**
- Garantir l'information de la clientèle et la qualité du service rendu.
- Développer la coopération avec les réseaux urbains et les départements limitrophes.

Soutien technique pouvant être apporté aux organisateurs:

- Création d'une offre spéciale de transport pour une liste déterminée d'événements.
- Aide à la conception de l'offre de l'organisateur : contact avec les transporteurs les plus à même de répondre au besoin de l'organisateur, aide à la formulation de la demande (kilomètres, points d'arrêts, horaires…).
- Création d'un fascicule proposant la ligne de transport *Trans***isère** la plus adapté pour rejoindre les sites touristique du département.
- Mise à disposition de supports pour la sensibilisation au transport durable
  - car info,
  - vidéos,
  - documentation diverse.

Votre contact au Conseil général de l'Isère :

DIRECTION DES TRANSPORTS	04 76 00 30 34 04 76 00 60 29 dir.dt@cg38.fr

Associations de covoiturage

Il est possible d'effectuer un partenariat avec une association de covoiturage afin que les participants de votre manifestation puissent s'inscrire simplement et ainsi contribuer à diminuer l'impact environnemental lié aux transports.

http://www.covoiturage.fr/

http://www.covoiturage-rhone-alpes.com/

http://www.laroueverte.com/

Sites internet

http://www.ademe.fr/ rubrique « transports » puis « se déplacer autrement » (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

LES DECHETS

FICHE CONSEILS

Depuis quelques années la gestion des déchets est un enjeu important à l'échelle du territoire. En effet, face à une augmentation importante de la production de déchets, de vastes programmes de valorisation ont été mis en place par les collectivités compétentes dans le département de l'Isère.

Le plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés, révisé par le Conseil général de l'Isère, vise à réduire la quantité de déchets produits, stabiliser les apports en déchetterie, augmenter le taux de valorisation des déchets et écarter les déchets dangereux des déchets résiduels.

La gestion des déchets est un processus qui intègre leur production ainsi que leurs traitements :

- choix des produits à la source, utilisation et valorisation de ces produits.
- collecte des déchets, tri, transport, traitement par incinération ou stockage.

Les déchets ont un impact important sur l'environnement. Il appartient à l'organisateur de la manifestation de chercher à réduire cet impact, d'une part en réduisant les déchets à la source par l'utilisation de produits durables, recyclables et biodégradables, d'autre part en veillant à ce que ces déchets soient triés correctement.

Le saviez vous ?
Dans notre poubelle, 30% des déchets sont compostables et 45% recyclables. Il est donc essentiel de les trier pour mieux les valoriser.

Conseils utiles

- Prendre contact tout d'abord avec la collectivité qui assure la compétence collecte et/ou traitement des déchets sur le territoire de l'événement;
- Organiser des réunions de travail avec la collectivité et son opérateur de collecte et/ou de tri afin d'imaginer le dispositif technique adapté (tri des recyclables, le cas échéant compostage de certains contenants avec un agriculteur local …) avec comme objectif de pouvoir quantifier les quantités de déchets générées par la manifestation;
- Se rapprocher du service concerné du Conseil général (supports de communication, aide logistique, participation d'intervenants et d'Eco-Emballages (mise à disposition de supports de communication et de sensibilisation);
- Se rapprocher d'une structure (associative ou privée) qui puisse proposer un service de gobelets consignés voire un service d'animation, de sensibilisation et de nettoyage complémentaire du site ;
- Mettre en place une commission développement durable au sein de l'organisation, mettre en place une équipe de bénévoles volontaires pour appliquer la démarche éco-gestion des déchets sur le terrain.

L'idée :
Les organisateurs de la Coupe Icare font appel à l'association AREMACS pour gérer les déchets sur l'événement. Le site est ainsi équipé de poubelles triples (mégots – recyclables – ordures ménagères), et des bénévoles assurent la sensibilisation des spectateurs.

LES DECHETS

FICHE ACTIONS

Objectif 1: *Réduire la quantité de déchets*

1er action : Limiter les produits ayant des emballages.
- EXEMPLE: éviter d'acheter une quiche industrielle dans un plat en aluminium, conditionnée sous plastique et mise dans un emballage carton, etc.
- INDICATEURS**:** Quantité de déchets produits.

2ème action : Eviter les emballages superflus, préférer des produits en vrac.
- EXEMPLE: les fruits ainsi que la papeterie n'ont pas besoin d'emballage.
- INDICATEURS**:** Quantité de produits achetés en vrac.

3ème action : Préférer un produit collectif plutôt qu'individuel.
- EXEMPLE: une bouteille de 1.5 L de jus de fruit à la place de petites briques individuelles de 20cl.

4ème action : Préférer des produits concentrés ou en gros conditionnement et dans des emballages recyclables.
- EXEMPLE: préférer l'achat des œufs en boite en carton plutôt qu'en boite de plastique qui ne se recycle pas.

5ème action : Utiliser des produits durables plutôt que des produits jetables.
- EXEMPLE: utiliser des assiettes réutilisables plutôt que des assiettes jetables ou utiliser des verres en verre ou plastique durable plutôt qu'à usage unique.
- INDICATEURS**:** évaluer le nombre de produits réutilisés d'une année sur l'autre.

6ème action : Promouvoir l'utilisation de l'eau du robinet (dès que sa qualité le permet).
- EXEMPLE: servir l'eau en pichet, éviter l'utilisation et l'achat de bouteilles d'eau et étudier la possibilité de mettre en place des citernes d'eau.

Objectif 2: *Utiliser des produits respectueux de l'environnement*

1er action : Favoriser les produits durables.
- EXEMPLE: à l'occasion de la remise des prix ou distribution d'objets, vérifier l'utilité d'un contenant et privilégier l'utilisation de sacs en coton.
- INDICATEURS**:** évaluer le nombre de produits durables utilisés.

2ème action : Favoriser les produits recyclables et les recycler correctement.
- EXEMPLE: utiliser des assiettes en matériaux recyclés.
- INDICATEURS**:** évaluer le nombre de produits recyclables utilisés.

3ème action : Favoriser les produits de qualité environnementale.
- EXEMPLE: privilégier le label NF environnement ou éco-label européen.
- INDICATEURS**:** évaluer le nombre de produit bénéficiant d'un label environnemental.

4ème action : Encourager le choix d'emballages réutilisables.
- EXEMPLE: réutiliser les cartons d'emballages, privilégier les cagettes plastiques ou plats consignés.

FICHE ACTIONS (Suite)

Objectif 3: *Une gestion optimisée des déchets produits*

1ère action : Prévoir un coordinateur qui prendra en charge la gestion des déchets.

- EXEMPLE: création d'une équipe "ambassadeurs volontaires" de l'éco-responsabilité pour assurer le bon nettoyage (vider les poubelles une fois pleines, etc.) et sensibiliser les participants.

2ème action : Travailler en partenariat avec la collectivité compétente en matière de déchets, afin de connaitre tout le matériel qui peut être mis à disposition.

- EXEMPLE: compacteur de canettes, colonnes de tri, matériel de sensibilisation et communication.

3ème action : Mettre en place des bennes, des poubelles de tri sélectif à des endroits stratégiques sur l'ensemble de la manifestation.

- EXEMPLE: mettre des poubelles à proximité des lieux de restauration, vérifier que les collecteurs sont vidés avant l'événement.

4ème action : Etablir des relations avec des professionnels de la gestion des déchets pour utiliser la filière la mieux adaptée aux déchets collectés.

- EXEMPLE: contacter des professionnels qui récupèrent les palettes de livraison.
  INDICATEURS: évaluer la quantité de déchets compactés et triés par rapport à la quantité totale de déchets.

5ème action : Maitriser les déchets liés au tabagisme.

- EXEMPLE: mettre des cendriers dans les lieux publics ou œuvrer pour une interdiction de fumer sur le lieu de la manifestation, distribuer des cendriers de poche.

6ème action : Mettre en place un système de gobelets consignés.

- EXEMPLE: contacter les entreprises spécialistes dans la logistique de cette prestation de services.

LES DECHETS

FICHE RESSOURCES

Service Prospective et développement durable du Conseil général de l'Isère

Ses compétences :

- Elaboration et suivi des projets de territoires, et des contrats territoriaux du Département.
- Mise en œuvre de la politique contractuelle avec les différentes collectivités (PNR, Pays, CDDRA, etc…).
- Mise en œuvre du plan d'actions de l'Agenda 21 départemental voté en décembre
- 2006.
- Mise en œuvre du plan énergie pour l'Isère et élaboration d'un plan climat.
- Pilotage et suivi du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.
- Conduite des actions de conseils, de sensibilisation et d'animation dans le cadre de la politique déchets.
- Programmation et financement des opérations d'électrification rurale.
- Système d'information géographique du Département et Observatoire de l'Isère".

Soutien technique pouvant être apporté aux organisateurs:

- Mise en relation de l'organisateur de l'événement avec le service des déchets de collectivités dans le but de faciliter la bonne gestion des déchets.

- Mise à disposition de supports pour l'information et la sensibilisation du public.
  - panneau de sensibilisation sur la prévention des déchets,
  - matériel information (consommons malin pour jeter moins),
  - atelier de sensibilisation au compostage individuel.

Votre contact au Conseil général de l'Isère :

SERVICE PROSPECTIVE ET DEVELOPEMENT DURABLE	04 76 00 30 29 sce.pdd@cg38.fr

Liens internet

http://www.reduisonsnosdechets.fr/ (Campagne de l'ADEME)

http://www.aremacs.com/ (Association pour le respect de l'environnement lors des manifestations)

http://www.ademe.fr/ rubrique « déchets » (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

http://www.ecoemballages.fr/ (site conseil pour le tri, la collecte et le recyclage des déchets)

http://www.ecocup.eu/ (gobelets réutilisables)

LA RESTAURATION

FICHE CONSEILS

Agir pour préserver l'environnement passe aussi par la restauration. L'enjeu est de mettre en place une restauration qui privilégie des produits issus d'une culture et d'une fabrication respectueuse de l'environnement tout en proposant des repas équilibrés et de qualité.

Il appartient à l'organisateur de favoriser le commerce équitable à travers le choix de ses fournisseurs (label Max Havellar) afin de lutter contre les inégalités engendrées par le commerce conventionnel.

On peut également envisager de laisser les agriculteurs locaux gérer l'aspect restauration en proposant un menu avec leurs produits. Cela permet à la fois de proposer des repas de qualité, mais aussi de mettre en avant la production locale.

Le saviez vous ?
L'agriculture biologique est un système de production agricole spécifique qui exclut l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés.

Conseils utiles

- Prenez contact avec les agriculteurs locaux afin de mettre en place un partenariat pour l'approvisionnement avec leurs produits. Cela permettra d'avoir des produits frais, des produits dont l'impact environnemental lié à leur transport sera faible, et cela contribuera également aux retombées économiques pour le territoire ;
- Privilégiez l'achat de produits bio afin d'avoir des repas de qualité.

L'idée :
Les organisateurs des Rencontres Brel à Saint Pierre de Chartreuse ont laissé la gestion de la restauration aux agriculteurs du massif qui ainsi proposaient un menu de produits locaux servi sur des planchettes en bois et dans des barquettes biodégradables.

LA RESTAURATION

FICHE ACTIONS

Objectif 1: *Mettre en place une restauration adaptée aux enjeux environnementaux*

1er action : Privilégier les produits locaux.
- EXEMPLE: acheter les fruits et légumes chez un producteur local.
- INDICATEURS: estimer le nombre d'achats effectués chez les producteurs locaux par rapport au nombre d'achats total.

2ème action : Favoriser les produits bio Isérois.
- INDICATEURS: évaluer et comparer la quantité de produits bio consommée.

3ème action : Privilégier les produits de saison et la consommation de fruits et légumes.
- EXEMPLE: la saison des oranges est de décembre à avril.

4ème action : Privilégier les aliments livrés en gros conditionnement ou en vrac.
- EXEMPLE: éviter les barquettes de pommes sous emballage.

5ème action : Privilégier la location de matériel plutôt que l'achat.
- EXEMPLE: préférer la location de frigo, des appareils à pop corn, crêpières...

Objectif 2: *Lutter contre le gaspillage*

1er action : Estimer de façon rigoureuse le nombre de repas à préparer pour commander en quantité raisonnable.
- EXEMPLE: mettre en place une inscription pour le repas.

2ème action : Négocier avec les fournisseurs la reprise des produits non utilisés.
- EXEMPLE: négocier avec les fournisseurs pour reprendre toutes les conserves non utilisées.

3ème action : Ne rien jeter, privilégier le don des denrées non utilisées.
- EXEMPLE: donner le surplus à des associations d'aide aux personnes en difficulté.

4ème action : Adopter la mise en place d'un compost pour les déchets alimentaires.
- EXEMPLE: mettre un compost à proximité des cuisines et dans un endroit approprié.

5ème action : Veillez à ce que la quantité servie soit adaptée aux différentes catégories de public.
- EXEMPLE: servir des quantités appropriées aux jeunes enfants.

FICHE RESSOURCES

Association Manger Bio Isère

Ses compétences :

Approvisionnement en produits bio. Pour que cette démarche soit profitable au secteur agricole isérois et à l'économie locale, le groupement de producteurs "Manger Bio Isère" a pour objet :

1. De gérer et d'organiser collectivement **l'approvisionnement au plus local des sites de restauration** en produits issus de l'agriculture biologique ou issus d'exploitations en conversion ;

2. D'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour **mettre en relation les producteurs et les sites de restauration**.

Soutien technique pouvant être apporté aux organisateurs:

En pratique, Manger Bio Isère permet de :

Recueillir les demandes des établissements :
- conseils sur les produits pour diminuer le surcoût.

Approvisionner au plus local :
- organisation de la logistique avec les producteurs ;
- livraison par les producteurs.

Votre contact dans l'association:

BIGEARD, Pierre Emile	Association « Manger Bio Isère »	mangerbio.isere@yahoo.fr 04 76 20 67 84 - 06 82 46 35 37

Liens internet

http://adabio.free.fr/ (association pour le développement de l'agriculture biologique)

http://www.corabio.org/ (le portail Internet de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes)

http://www.ecocitoyen-grenoble.org/ rubrique « gestes pratiques : devenir consomm'acteur »

LA SENSIBILISATION

FICHE CONSEILS

La sensibilisation est un aspect important de la communication d'une manifestation. Sensibiliser les différents publics, c'est leur faire prendre conscience de l'enjeu vital que représente le respect de l'environnement, les informer sur l'urgence d'agir mais aussi leur montrer comment agir. Il appartient à chaque organisateur de juger quelle est la meilleure méthode de sensibilisation pour sa manifestation en fonction du milieu, de l'activité et du public accueilli.

Il semble intéressant de chercher à sensibiliser les différents publics à travers des actions ludiques, comme par exemple des stands à l'architecture originale, des expositions interactives, des animations dynamiques. Se rapprocher d'acteurs compétents (associations de protection de la nature, Parcs naturels régionaux, service environnement du Conseil général…) vous permettra d'avoir un accompagnement de qualité et des conseils judicieux.

La sensibilisation doit viser à la fois un public adulte, mais également les enfants. En effet, en intégrant la démarche dès le plus jeune âge, ils deviendront des ambassadeurs du développement durable. Ainsi, le rapprochement avec les écoles du secteur, ou la mise en place de stands jeune public permettra de proposer des animations spécifiques comme par exemple un concours de dessins, des fiches de travail, un atelier recyclage du papier…

Le saviez vous ?
Selon les dernières évaluations des spécialistes, le climat de la terre pourrait se réchauffer de 1,1°C à 6,4°C d'ici la fin du siècle.

Conseils utiles

- Prenez contact avec le service environnement du Conseil général de l'Isère capable de vous apporter un soutien technique (documentation, plaquettes, expositions transportables..).
- Prenez contact avec des associations militant pour le respect de l'environnement (FRAPNA, Mountain Wilderness…).
- Communiquez sur la démarche entreprise, les actions mises en place à travers les médias mais également sur votre site internet ou vos supports de communication (« éco-événement »).
- Pourquoi ne pas mettre en place un jeu concours type « quizz » où les participants trouveraient des réponses en différents lieux de la manifestation ?

L'idée :
Lors de la Foulée Blanche 2008, un quizz à destination des enfants a été mis en place afin de les sensibiliser au tri des déchets. 250 enfants ont participé et ont été récompensés pour leurs bonnes réponses.

LA SENSIBILISATION

FICHE ACTIONS

Objectif: *Œuvrer pour une sensibilisation de tous les acteurs de la manifestation*

1er action : Intégrer un volet environnemental dans les accords conclus avec les partenaires.

- EXEMPLE: intégrer dans les accords un paragraphe où chaque partenaire s'engage à trier les déchets.
- INDICATEURS: évaluer le nombre d'accords disposant d'un paragraphe environnemental.

2ème action : Constamment rappeler à travers l'ensemble des supports de communication l'enjeu environnemental de la manifestation.

- EXEMPLE: préciser l'enjeu environnemental de la manifestation sur les prospectus fournis au public.

3ème action : Mettre en place des stands spécifiques aux différents thèmes de l'environnement.

- EXEMPLE : mettre un stand spécifique à chaque thème du livret.
- INDICATEURS: évaluer et comparer le nombre de stands sur l'environnement. Evaluer l'impact des stands par sondage.

4ème action: Adapter les stands aux différents types de publics.

- EXEMPLE: mettre en place des stands adaptés aux enfants.

5ème action : Inviter des partenaires militant pour le respect de l'environnement.

- EXEMPLE : inviter des associations militantes pour le développement durable.
- INDICATEURS: évaluer le nombre de partenaires invités.

6ème action : Développer des partenariats avec les écoles du secteur.

- EXEMPLE : inviter des classes sur la manifestation pour expliquer les actions engagées en faveur du développement durable, proposer des éco-ateliers, intervenir en classe pour présenter la démarche et les enjeux...
- INDICATEURS: nombre d'interventions effectuées.

7ème action : Mettre en place une commission éco-événement avec des bénévoles ambassadeurs de la démarche.

- EXEMPLE : un groupe de personnes chargées de mobiliser les partenaires, informer le public, accompagner les scolaires, piloter les actions éco-responsables.
- INDICATEURS: nombre d'ambassadeurs.

8ème action : Communiquer aux médias la démarche d'éco-événement mise en place.

- EXEMPLE : proposer un article dans la presse quotidienne régionale sur la démarche responsable engagée et sur les actions mises en place, proposer des articles dans les parutions locales (bulletins municipaux…).
- INDICATEURS: nombre d'articles/d'interviews relatant de la démarche.

FICHE RESSOURCES

Service de l'environnement du Conseil général

Ses compétences :

- Gérer et animer le réseau des espaces naturels sensibles isérois (RENI).
- Ouvrir le réseau au public.
- Structurer un réseau de corridors biologiques isérois (REDI) et d'espaces protégés (REPI).
- Mettre en place les actions de préservation de la biodiversité.
- Favoriser les actions de protection de la « nature commune ».
- Protéger et valoriser les paysages isérois.
- Faciliter la prise en compte de la préservation du patrimoine naturel et des paysages dans les documents d'urbanisme : PLU, SCOT, DTA...
- Promouvoir les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.
- Sensibiliser le grand public et les acteurs locaux aux risques sanitaires liés à l'environnement et accompagner des actions concrètes de prévention.
- Connaître, faire connaître et prévenir les risques naturels et industriels.

Soutien technique pouvant être apporté aux organisateurs:

Fourniture de documentation pédagogique à l'appui des manifestations: 7 expositions transportables (espaces naturels sensibles, changement climatique, serpents…), plaquettes naturalistes, livrets (haies, corridors biologiques, papillons de l'Isère…etc..).

Mise en contact avec le réseau d'éducation environnement (RENE) de la FRAPNA partenaire du Département pour l'organisation d'actions d'éducation à l'environnement – suivi de ces actions dans le cadre de notre partenariat.

Votre contact au Conseil général de l'Isère :

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	04 76 00 37 21 sce.env@cg38.fr

Liens internet

http://www.frapna.org/ (Association de protection de la nature)

http://www.mountainwilderness.fr/ (Association de sauvegarde de la montagne)

http://www.educ-envir.org/ (Association d'éducation à l'environnement)

http://www.mnei.fr/ (Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère)

FICHE CONSEILS

Le déroulement d'une manifestation entraîne des nuisances sur le milieu naturel et le milieu humain.

A l'occasion d'une manifestation sportive, il est important que l'organisateur cherche à limiter les nuisances causées aux habitants résidant à proximité du lieu de la manifestation. Il devra s'attacher à réduire au maximum les désagréments causés par les transports (pollution, bruit..) et le stationnement des véhicules, à lutter contre la pollution visuelle et à respecter l'ordre public.

Concernant le milieu naturel, l'organisateur doit veiller à perturber le moins possible l'écosystème et à lutter contre la dégradation du milieu afin de réduire son impact sur la faune et la flore. Il doit également s'attacher à respecter la réglementation édictée par le gestionnaire du milieu.

Le saviez vous ?
Dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, une trentaine de sites départementaux et une centaine de sites locaux constitueront le réseau des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère

Conseils utiles

- Prenez contact avec le service environnement du Conseil général de l'Isère capable de vous conseiller pour limiter les nuisances sur l'environnement.

L'idée :
Les organisateurs de la Foulée Blanche travaillent en partenariat avec l'Office National des Forêts afin de diminuer leur impact sur le milieu environnemental.

Par ailleurs, 15 000 gobelets biodégradables et 9 000 puces recyclables ont été utilisées.

LE MILIEU

FICHE ACTIONS

Objectif 1 : *Réduire les désagréments causés par la manifestation sur les riverains*

1er action : Aménager le site (stand, activité, hébergement…) pour que l'utilisation des transports soit réduite au maximum.

- EXEMPLE: éviter de mettre le lieu de restauration à 1 km du lieu de la manifestation.

2ème action : Adapter la circulation aux caractéristiques du site.

- EXEMPLE: restreindre les voitures si le site ne présente pas de parking

3ème action : Eviter toute activité durant la nuit et les périodes de repas pour réduire le désagrément pour les riverains.

- EXEMPLE: ne pas charger ou décharger du matériel durant la nuit.

4ème action : Prévoir des modalités pour que le stationnement des véhicules nuise le moins possible à la circulation.

- EXEMPLE: mettre en place des parkings et prévoir du personnel pour gérer ceux-ci.

5ème action : Modérer l'utilisation des médias de communication dans le milieu.

- EXEMPLE: ne pas diffuser de la musique de façon excessive.

6ème action: Définir des zones de ravitaillement où il est toléré de jeter des déchets, et prévoir du personnel pour ramasser ceux-ci.

Objectif 2 : *Concevoir sa manifestation en tenant compte des contraintes du milieu naturel*

1er action : Connaître les caractéristiques du milieu (type de protection, propriétaire, réglementation…)

- EXEMPLE: règlement qui s'applique sur une réserve naturelle ou un ENS (sentier autorisé, autorisation du propriétaire, zonages, usages…).

2ème action : Tenir compte du milieu pour réaliser les parcours et éviter le piétinement, le déboisement et les zones interdites.

- EXEMPLE: éviter de faire passer les sportifs à proximité d'une tourbière.

3ème action : Récupérer l'intégralité des déchets occasionnés par la manifestation (papiers, récipients, eaux usées…) sur l'itinéraire et le site.

- EXEMPLE: prévoir des équipes pour ramasser le maximum de déchets.
- INDICATEURS*:* estimer la quantité de déchets ramassés

4ème action : Canaliser les flux de circulation des véhicules à proximité des zones sensibles (E.N.S, ZNIEFF, tourbière, etc).

- EXEMPLE: éviter un flux massif de véhicules à proximité d'une ZNIEFF.

5ème action: Mettre en place un balisage temporaire

- EXEMPLE: mettre en place les panneaux de signalisation la veille de la manifestation et les enlever.

6ème action : Effectuer un bilan environnemental de la manifestation

- EXEMPLE : Lister les actions mises en place pour chaque enjeu environnemental, expliquer les contraintes éventuelles, définir un projet pour l'édition suivante

FICHE RESSOURCES

Service de l'environnement du Conseil général

Ses compétences :

- Gérer et animer le réseau des espaces naturels sensibles isérois (RENI).
- Ouvrir le réseau au public.
- Structurer un réseau de corridors biologiques isérois (REDI) et d'espaces protégés (REPI).
- Mettre en place les actions de préservation de la biodiversité.
- Favoriser les actions de protection de la « nature commune ».
- Protéger et valoriser les paysages isérois.
- Faciliter la prise en compte de la préservation du patrimoine naturel et des paysages dans les documents d'urbanisme : PLU, SCOT, DTA...
- Promouvoir les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.
- Sensibiliser le grand public et les acteurs locaux aux risques sanitaires liés à l'environnement et accompagner des actions concrètes de prévention.
- Connaître, faire connaître et prévenir les risques naturels et industriels.

Soutien technique pouvant être apporté aux organisateurs:

Espace naturel sensible (ENS) : ces espaces font l'objet d'une protection à l'échelle départementale. Aucune manifestation ne pourra y être organisée sans autorisation formelle préalable.
Dans la mesure où le comité de site autorise une manifestation, le service environnement du Conseil général de l'Isère apportera un contrôle et un soutien technique.

Votre contact au Conseil général de l'Isère :

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	04 76 00 37 21 sce.env@cg38.fr

Liens internet

http://www.isere-environnement.fr (la politique environnement du Conseil général de l'Isère)

http://www.ecologie.gouv.fr/-Biodiversite-et-paysages-.html (Site du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire)

http://www.frapna.org (Réseau régional des associations pour l'environnement)

LA COMMUNICATION

FICHE CONSEILS

Les activités de communication telles que la création de plaquettes, posters, affiches contribuent de manière significative à la dégradation de l'environnement.

En effet, la consommation de ressources naturelles pour la fabrication de papier ou d'emballages, l'utilisation de produits dangereux comme les solvants, l'encre ont un impact sur l'environnement.

S'ajoute à cela la production de déchets ainsi que la pollution liée au transport. Il appartient à chacun de faire des choix écologiques en matière de communication afin de réduire son impact environnemental.

Le saviez vous ?

- Pour produire une tonne de **papier** il faut: 3.5T d'arbres, 16MWh et 60m3 d'eau

- Pour une tonne de **papier recyclé** à 100% et non blanchi, il faut : 0 arbres, 8MWh, 10m3 d'eau

Conseils utiles

- Privilégiez un imprimeur ayant le label Imprim'vert, et choisissez du papier recyclé et de l'encre végétale.
- Utilisez au maximum la communication par internet (mails, visioconférence…).
- Proposer un système d'inscription « en ligne » afin de diminuer les bulletins d'inscription papier.
- Utilisez des supports de communication réutilisables.
- Mettez en place un site internet regroupant toutes les informations de votre manifestation plutôt que de réaliser une grosse plaquette d'information. Cela permettra à la fois de diminuer vos coûts, et également de réduire l'impact environnemental du facteur communication.

L'idée :

L'ensemble des 400 affiches et des 2000 flyers de l'édition 2008 de la Foulée Blanche ont été imprimées avec de l'encre recyclable chez un imprimeur ayant le label « Imprim'vert ».

LA COMMUNICATION

FICHE ACTIONS

Objectif 1: *Faire des choix en matière de communication respectueux de l'environnement*

1er action : Limiter au maximum l'utilisation du papier.
- EXEMPLE: favoriser l'impression recto-verso.

2ème action : Limiter au maximum l'impression.
- EXEMPLE: n'imprimer que ce qui est nécessaire.

3ème action : Favoriser l'utilisation du papier recyclé et l'encre végétale.
- INDICATEURS: évaluer la quantité de papier recyclable utilisée.

4ème action : Limiter l'utilisation de la couleur et du graphisme.

5ème action : Privilégier les imprimeurs bénéficiant d'écolabel.
- EXEMPLE: choisir un imprimeur utilisant du papier recyclable et de l'encre végétale.

6ème action : Limiter au maximum les envois postaux.
- EXEMPLE: préférer une inscription en ligne via internet.

7ème action : Favoriser au maximum l'utilisation des documents en version électronique et de la vidéo conférence.
- EXEMPLE: envoyer les invitations par mail plutôt que par courrier.

8ème action : Œuvrer pour que la rédaction des documents électroniques limite les besoins d'impression par le public.
- EXEMPLE: faire apparaître clairement les informations nécessaires sur le document.

9ème action : Joindre à chaque document électronique un format impression en pièce jointe pour limiter les consommations d'encre et de papier.

10ème action : Favoriser l'utilisation de supports de communication réutilisables (ex : pancarte, banderole, etc).
- EXEMPLE: privilégier des banderoles réutilisables pour plusieurs manifestations.
- INDICATEURS: évaluer la quantité de supports réutilisés.

11ème action: Privilégier les objets de communication ayant un faible impact environnemental.
- EXEMPLE: éviter de fournir les gadgets composés d'une pile bouton.

Objectif 2: *Adopter une distribution écologique sur site*

1er action : Evaluer précisément les besoins en communication et favoriser une logique du juste nécessaire.
- EXEMPLE: estimer de façon rigoureuse le nombre de personnes présentes sur la manifestation et adapter le nombre d'impression en conséquence.

2ème action : Mettre en avant la récupération du papier et prévoir suffisamment de poubelles à cet effet.
- EXEMPLE: mettre en place des poubelles à papier à proximité des lieux de distribution des prospectus ou affiches.

3ème action : Eviter de distribuer des produits dans des sacs plastiques.

4ème action : Eliminer au maximum les emballages inutiles.
- EXEMPLE: ne pas donner des porte-clés dans leurs emballages cartons.

5ème action : Privilégier le libre service plutôt que la distribution massive.
- EXEMPLE: mettre les prospectus en libre service à l'entrée de la manifestation pour ne pas avoir à les distribuer sur le site.

6ème action : Coordonner les flux de distribution sur le site pour éviter la redistribution.
- EXEMPLE: définir des points de diffusion ou des circuits de distribution à l'avance.

LA COMMUNICATION

FICHE RESSOURCES

Guide ADEME de l'éco-communication

Le guide de l'éco-communication publié par l'ADEME afin de vous guider « vers une communication plus éco-responsable ».

Disponible en téléchargement à l'adresse :

http://www.ademe.fr/ rubrique « management environnemental » puis « éco communication » (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

Label Imprim'vert®

Le cahier des charges Imprim'Vert® est fondé sur trois critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non-utilisation des produits toxiques.

http://www.imprimvert.fr/

L'ENERGIE

FICHE CONSEILS

L'énergie, par sa production, distribution et consommation a un impact lourd sur l'environnement : marée noire, effet de serre, couche d'ozone, déchets radioactifs, consommation abondante des ressources naturelles…

La consommation d'énergie peut prendre différentes formes suivant le type de manifestation. Dans tous les cas, il est important que chaque organisateur cherche à réduire sa consommation d'énergie.

Pour lutter contre ces dégradations, il faut avoir un éco-comportement en diminuant sa consommation ou en favorisant des énergies propres.

Le saviez vous ?

Diminuer le chauffage de 1°C permet de baisser sa consommation de 7% !

En France en 2007, 0.9% de l'électricité était produite grâce aux énergies renouvelables (hors hydraulique), alors qu'au Danemark ce chiffre atteignait 25.8%.

Conseils utiles

- Prenez contact avec les associations de promotion des énergies renouvelables.
- Evitez les gaspillages d'énergie ou d'eau (appareils fonctionnant en continue, robinets ouverts en permanence…).

L'idée :

Les organisateurs des rencontres Brel à Saint Pierre de Chartreuse ont confié la mise en place et l'animation de toilettes sèches à l'association « Les Gandousiers ». Les toilettes sèches sont une alternative aux toilettes à chasse d'eau ou aux toilettes chimiques.

L'électricité consommée pour l'événement est de l'électricité « verte » EcoAlp® produite grâce aux énergies renouvelables.

FICHE ACTIONS

Objectif 1: *Favoriser des économies d'énergies*

1er action : Utiliser des appareils et des lampes à faible consommation d'énergie.
- EXEMPLE: équiper les éclairages d'ampoules basse consommation d'énergie ou opter pour des appareils électroménagers de faible consommation (catégorie A).

2ème action : Eviter de laisser en fonctionnement des appareils inutilisés.
- EXEMPLE: éviter de laisser en veille les appareils électriques.

3ème action : Gérer de façon rationnelle, la température des salles (climatisation et chauffage).
- EXEMPLE: ne chauffer que les pièces occupées. Adapter la température à l'activité dans la salle. Eviter les ouvertures intempestives des fenêtres des locaux chauffés. Eviter l'utilisation de tentes et chapiteaux chauffés. Favoriser la climatisation naturelle en été (rafraichissement nocturne de la salle).

Objectif 2: *Utiliser des produits respectueux de l'environnement*

1er action : Favoriser autant que possible l'utilisation des énergies renouvelables :
- EXEMPLE : choisir une offre de fourniture d'électricité verte.

Objectif 3: *Mettre en place des systèmes d'économie d'eau*

1er action : Eviter le gaspillage d'eau, adapter des procédés d'utilisation économique.
- EXEMPLE: mettre en place des aérateurs d'eau sur les robinets.
- INDICATEURS: mesurer la quantité d'eau potable utilisée.

2ème action : Limiter l'utilisation de l'eau potable au strict nécessaire.

3ème action : Installer des toilettes sèches à la place des toilettes chimiques.
- INDICATEURS: compter le nombre de toilettes sèches.

FICHE RESSOURCES

Energie renouvelable

Electricité Verte

Les fournisseurs d'énergie proposent d'acheter de l'électricité produite à partir de ressources naturelles renouvelables : l'eau, le vent, les rayons du soleil et les matières végétales. Cette électricité prend alors le nom d' « électricité verte ».

Site de l'agence pour la promotion de l'électricité verte : http://www.wattvalue.fr/

Associations

AGEDEN – Energies renouvelables en Isère

L'association AGEDEN a pour objectif la promotion et la mise en œuvre de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en Isère.

http://www.ageden.org/

LIPRANDI, Marc	Pôle communication de l'AGEDEN	infoenergie@ageden.org 04 76 23 53 50

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération Grenobloise

L'Agence Locale de l'Energie est un outil de proximité, d'aide à la décision, un lieu d'échanges et de conseils en matières d'énergie, pour tous les consommateurs de l'agglomération grenobloise.

http://www.ale-grenoble.org/

FILHOL, Marie		04 76 00 19 09

FRAPNA

La FRAPNA a pour objet la défense, la sauvegarde, la protection, la valorisation de l'environnement, des sites, des paysages, des écosystèmes, des milieux naturels, de la faune et de la flore qu'ils abritent, ainsi que la préservation, la restauration et la gestion des écosystèmes auxquels ils participent; la lutte contre toute nuisance..." (Extrait des statuts de FRAPNA Région).

http://www.frapna.org/

FOGLAR, Hélène	Pôle projets FRAPNA Isère	helene.foglar@frapna.org 04 6 42 98 44

L'éco-pot

L'éco-pot est une entreprise grenobloise qui propose la location de toilettes sèches auprès des associations (livraison, installation et entretien). Celles-ci fonctionnent avec un système à Litières Biomaitrisée et sont sans odeur.

http://ecopot.free.fr

4. Annexes

Vous souhaitez approfondir votre démarche éco-responsable ?

Guides

- Guide de la communication éco-responsable ADEME, Editions ADEME
- Guide environnemental de l'événement, Mountain Riders
- Guide méthodologique : Organiser un évènement éco-efficace, Fondation Prince Albert II de Monaco
- Guide des éco-manifestations en Poitou-Charentes, Région Poitou-Charentes

Liens internet

Sites généraux :

- http://www.ademe.fr/ - Site de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- http://www.eco-evenement.org/ - Professionnels de l'événement en faveur du développement durable
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/ - Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- http://consodurable.org/ - Site d'informations pour consommer durable
- http://www.mountain-riders.org/ - Association œuvrant pour le respect de l'environnement en montagne
- http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/ - Site d'information sur l'écoresponsabilité
- http://www.sportsdenature.gouv.fr/ - Pôle ressources
- http://www.sport-durable.com/
- http://www.cdos-isere.com/ rubrique « développement durable »

Agenda 21 :

- http://www.agenda21france.org/ - Portail des démarches agenda 21 en France
- http://www.isere-agenda21.fr/ - Le site de l'agenda 21 de l'Isère
- http://www.franceolympique.com/art/297-agenda_21_du_sport_francais.html - L'agenda 21 du sport français

Covoiturage :

- http://www.laroueverte.com/ - Association la roue verte
- http://www.covoiturage-rhone-alpes.com/
- http://www.123envoiture.com/
- http://www.covoiturage.fr/

Toilettes sèches :

- http://toiletteacompost.org/ - site informatif
- http://www.tdm.asso.fr/ - Site proposant la location de toilettes sèches (rubrique « association » puis « location de toilettes sèches »

Contact :
Conseil général de l'Isère
Direction de l'éducation et de la jeunesse
Service des sports
Tél : 04 76 00 36 11 – Mail : sce.spo@cg38.fr

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

agenda·21

Le développement durable est l'affaire de tous !

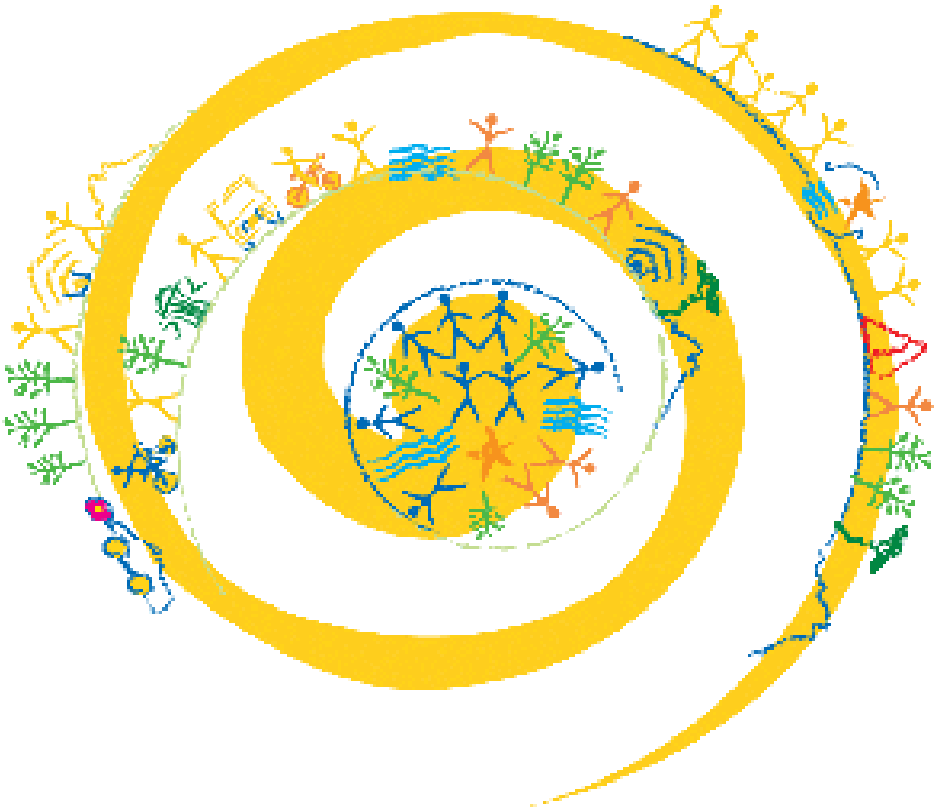

www.isere-agenda21.fr